

Rue du Centre 70
1025 St-Sulpice

**Aux membres de la
Société Suisse des Podologues**

St-Sulpice, le 13 février 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Chers Membres,

C'est avec plaisir que le comité de la Société Suisse des Podologues (SSP) vous convie à son Assemblée Générale (AG), qui se tiendra le :

Vendredi 13 mars 2026 à 9h
(café d'accueil dès 8h15)
Hôtel Best Western Mirabeau
Av. de la Gare 31 – 1003 Lausanne

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour, les comptes 2025 ainsi que le budget 2026.

Les annexes mentionnées à l'ordre du jour pourront être consultées sur notre site internet dès le vendredi **20 février** sous la rubrique « *Actualités – Annexes AG 13.03.2026* ».

L'année 2026 étant une année d'élections, nous recherchons, afin de compléter notre comité, **des délégués,-es pour le canton de Fribourg**.

Nous recherchons également des **animatrices CQ** pour les cantons de **Fribourg, Genève et pour le Nord vaudois**. Nous serions ravis de recevoir votre candidature au secrétariat. Pour tout complément d'information concernant ces postes, n'hésitez pas à contacter le secrétariat ou un membre du comité qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Conformément à nos statuts, toute demande de modification de l'ordre du jour doit être annoncée au secrétariat **au plus tard le 6 mars 2026**.

Nous vous rappelons que toute absence non excusée sera sanctionnée par une amende de **CHF. 50.-**. Les excuses peuvent être transmises via le QR code (jusqu'au 05.03.2026), ou auprès du secrétariat secretariat@podologues.ch (jusqu'au 13.03.2026).

À l'issue de cette AG, vous êtes cordialement invités à partager un repas offert par la SSP. Pour y participer, nous vous prions **de vous inscrire au moyen du QR code ci-dessous**.

Dans l'attente de vous rencontrer le 13 mars prochain, nous vous prions de recevoir, Chers Membres, nos cordiales salutations.

Pour le comité



Myriam Rossat, Présidente SSP

Inscriptions et excuses

Scannez le QR

Délai : Jeudi 5 mars



Annexes

- *Ordre du jour (au verso)*
- *Annexe 2 (rapport Présidente et Vice-Présidente)*
- *Annexes 4a, 4b, 4c et 4d (rapport Trésorière, comptes et budget)*